

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2021 - (N° 3360)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° II-2502

présenté par

Mme Le Feur, Mme Khedher, M. Claireaux, M. Ardouin, M. Daniel, M. Mazars, M. Thiébaud,
M. Vignal, Mme Meynier-Millefert, Mme Dubré-Chirat, M. Dombreval, Mme Brulebois,
Mme Krimi, Mme Oppelt, Mme Racon-Bouzon et M. Buchou

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 58, insérer l'article suivant:****Mission « Écologie, développement et mobilité durables »**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.